

L'interstellaire

Février 2025

Message de la direction

Bonjour chers parents,

Nous entamons le mois de février avec la période de réinscription et de première inscription au CSSDN pour l'année scolaire 25-26.

Un [avis public](#) a été publié sur le site du Centre de services scolaire en janvier et il précise les modalités de la réinscription (si votre enfant fréquente déjà une école du CSSDN) ou de l'inscription (pour les élèves qui entrent au préscolaire en 25-26 ou les nouveaux). Je vous invite à en prendre connaissance si ce n'est déjà fait.

Pour nos élèves actuellement en 6^e année, pour la période de réinscription, les élèves seront tous temporairement inscrits à l'Envol, notre école secondaire de bassin. Les parents recevront les consignes à suivre si le choix de l'école secondaire est une autre école du CSSDN, un départ vers le privé ou une école d'un autre Centre de services scolaire.

Je vous invite à demeurer vigilants quant aux informations relatives à la période d'inscription qui vous parviendront par *Mozaik inscription*.

Si vous connaissez des gens pour qui le premier de famille en sera à sa première entrée scolaire, n'hésitez pas à leur partager l'avis public cité plus haut.

Marie-Ève Gagnon
Directrice de l'école de l'Étoile



Horaire de l'école de l'Étoile
Préscolaire
7 h 50 à 11 h 10
12 h 40 à 14 h 02

Primaire
7 h 50 à 11 h 15
12 h 40 à 15 h 05



Pour nous joindre:
418-834-2485

[Site web de l'école](#)

Pour rejoindre le président
du CE :
cecoledeteile@gmail.com

À mettre à l'agenda

- 3 au 14 février 2025 : Période d'inscription et de réinscription scolaire 2025-2026
- 10 février 2025 : Journée pédagogique
- 21 février 2025 : Journée pédagogique
- 28 février 2025 : Fin de la 2^e étape
- 3 au 7 mars 2025 : Semaine de relâche
- 10 mars 2025 : Journée pédagogique

Suivi quant aux retards

Depuis le retour des fêtes, nous constatons une grande amélioration quant au nombre d'élèves qui arrivent en retard le matin. Certains matins, il arrive même que nous n'ayons aucun retard. Nous vous remercions pour cette belle réponse à collaborer avec nous, c'est grandement apprécié !

Bulletin de 2^e étape

Le bulletin de 2^e étape sera rendu disponible au cours de la semaine du 10 mars via la plateforme Mozaïk, sauf pour les élèves de 6^e année qui ont des fins d'étapes différentes.

Cette fois-ci, il n'y a pas de soirée de rencontres de parents. Par contre, il se pourrait que quelques parents soient invités à rencontrer le titulaire de leur enfant ou un enseignant spécialiste si la situation le requiert. Les parents peuvent aussi interpeller le personnel de l'école s'ils souhaitent discuter du cheminement de leur enfant. Pour certains élèves, la rencontre de révision du plan d'intervention permettra cet échange.

Je vous rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'attendre des moments formels pour entrer en communication avec les intervenants de l'école si vous avez des soucis concernant la vie scolaire ou le parcours académique de votre enfant. Mieux vaut éclaircir les choses au fur et à mesure.

Procédure pour rendez-vous en journée

Dorénavant, lorsque votre enfant a un rendez-vous en cours de journée, le secrétariat l'appellera en classe pour le faire préparer lorsque le parent se présentera sur place pour le chercher. Cela évitera les nombreux courriels et appels et diminuera l'attente des enfants qui parfois passent presque la moitié d'une période au secrétariat. Merci de votre compréhension.

Absences pour voyage en cours d'année (rappel)

Au mois d'août, avec l'envoi du calendrier scolaire 2024-2025, je vous avais donné les balises qui nous gouvernent quant aux voyages durant l'année scolaire.

Constatant que plusieurs enfants manquent actuellement de l'école pour des voyages, je vous en fais le rappel :

Si vous prévoyez voyager en cours d'année avec vos enfants, il est recommandé de le faire pendant le congé des fêtes ou à la semaine de relâche.

Si vous choisissez de voyager pendant les jours de classe, sachez que l'école ne fournira pas de plan de travail ou de reprise d'examen pour pallier l'absence des enfants. Les dernières semaines de chaque étape sont particulièrement chargées en évaluations.

Pour le service de garde, un changement de fréquentation est possible en respectant un préavis de deux semaines. Les parents doivent remplir le formulaire prévu à cet effet qui est disponible au service de garde ou sur le site internet de l'école dans la section service de garde. **Aucun changement ou modification n'est accepté pour une sortie, un voyage ou une autre raison semblable.**

Formations en ligne très intéressantes pour les parents

Au fur et à mesure que l'année scolaire avance, il n'est pas rare de voir la motivation de votre enfant diminuer, surtout s'il fait face à des défis d'apprentissage. Découvrez comment vous pouvez l'accompagner en tant que parent !

L'institut des troubles d'apprentissages offre une « Journée-Parents » en ligne, le 8 février prochain, pendant laquelle des astuces, des conseils et des idées pour soutenir votre enfant et l'aider à persévérer dans son parcours scolaire seront présentés.

Voici le lien si vous êtes intéressés : [Journée-Parents du 8 février 2025](#).

L'équipe de l'école de l'Étoile

